

Déclaration de protection des données

1. Introduction

- ¹ L'Académie suisse des sciences naturelles (SCNAT) accorde une grande importance à la protection des données. Par la présente déclaration de protection des données, la SCNAT informe sur les principaux aspects du traitement des données personnelles par la SCNAT sur ses sites web.
- ² Lorsqu'elle traite des données personnelles, la SCNAT respecte les dispositions en vigueur en matière de protection des données. Selon le contexte dans lequel les données personnelles sont traitées, il s'agit de la loi fédérale sur la protection des données (LPD) et des ordonnances y relatives pour la Suisse, ou du règlement général sur la protection des données (RGPD) de l'Union européenne.
- ³ Lorsque des données personnelles d'autres personnes (p. ex. membres de la famille, données de collègues de travail) sont mises à la disposition de la SCNAT, la personne qui les communique est tenue de s'assurer que ces personnes connaissent la présente déclaration de protection des données, qu'il existe une autorisation de communication et que ces données personnelles sont exactes.

2. Champ d'application


- ¹ La présente déclaration de protection des données s'applique à toutes les informations qui se rapportent à une personne identifiée ou identifiable et qui constituent des données personnelles au sens de la LPD ou des données à caractère personnel au sens du RGPD (ci-après : données personnelles).
- ² La présente déclaration de protection des données s'applique au traitement des données personnelles au sens de la LPD et du RGPD (ci-après : traitement) au sein de la SCNAT, avec ses organes et unités et les systèmes exploités par ceux-ci (ci-après : systèmes informatiques). Elle s'applique en particulier aux sites web exploités par la SCNAT, par exemple sciencesnaturelles.ch (SCNAT Savoir) ou scnat.ch (réseau SCNAT) ; (ci-après : système web). Le cas échéant, d'autres déclarations de protection des données (en particulier pour les collaboratrices et collaborateurs), conditions d'utilisation et/ou autres documents règlent des faits spécifiques.

3. Responsable du traitement / Responsable de la protection des données

- ¹ L'association Académie suisse des sciences naturelles SCNAT, Maison des Académies, Laupenstrasse 7, 3001 Berne, est responsable du traitement des données personnelles par la SCNAT décrit dans le présent document ainsi que de toutes les demandes d'exercice du droit d'accès et des autres droits revenant aux personnes concernées. Les demandes relatives à la protection des données doivent être transmises à l'adresse suivante :

Académie suisse des sciences naturelles SCNAT
Association inscrite au registre du commerce
Maison des Académies
Laupenstrasse 7
Case postale
3001 Berne

Académie suisse des sciences naturelles (SCNAT)

Maison des Académies • Laupenstrasse 7 • Case postale • 3001 Berne • Suisse
+41 31 306 93 00 • datenschutz@scnat.ch • scnat.ch  @scnatCH

Suisse

Tél. +41 31 306 93 00

Mail : datenschutz@scnat.ch

Numéro de registre du commerce et numéro IDE : CHE-112.106.433

² La représentation de la SCNAT au sein de l'UE est assurée par :

All European Academies (ALLEA)

Association enregistrée de droit allemand

c/o Berlin-Brandenburgische Akademie der Wissenschaften

Jägerstraße 22/23

10117 Berlin

Allemagne

Tél. +49 30 325 98 73 72

Mail : secretariat@allea.org

4. Catégories de données personnelles et finalités du traitement

¹ La SCNAT traite les catégories de données personnelles suivantes aux fins décrites dans chaque cas :

- a. Données de base : les données de base sont p. ex. le nom, le numéro de téléphone, l'adresse postale ou électronique, les copies de pièces d'identité officielles ainsi que d'autres informations personnelles (p. ex. connaissances spécialisées, photo de profil) qui sont communiquées à la SCNAT, p. ex. lors de l'inscription au système web, à la newsletter ou lors de la prise de contact.
- b. Données contractuelles : les données contractuelles sont des données qui sont traitées lors de la préparation et de la conclusion d'un contrat, par exemple des données sur les clients, les fournisseurs et les candidatures, ainsi que des données sur la facturation, les assurances, les finances et les impôts, ainsi que toutes les données que la SCNAT est légalement tenue de traiter.
- c. Données de communication : les données de communication sont des données qui sont traitées lors d'une prise de contact avec la SCNAT au sens du ch. 9 de la présente déclaration de protection des données. Pour plus d'informations, nous vous renvoyons aux chiffres indiqués.
- d. Données d'utilisation : les données d'utilisation sont collectées et traitées lors de l'utilisation de cookies (cf. ch. 8) ou dans le cadre de la collecte de données log (cf. ch. 7). Pour plus d'informations, se référer aux chiffres mentionnés.
- e. Données de journal : cf. ch. 7.
- f. Enregistrements vidéo et audio : Lors de manifestations de la SCNAT (congrès, symposiums, ateliers, etc.), la SCNAT peut réaliser des enregistrements visuels et sonores des participantes et participants, des invitées et invités ainsi que des contributrices et contributeurs.

5. Fondements juridiques

¹ Dans la mesure où un fondement juridique est nécessaire pour le traitement des données, la SCNAT les traite sur la base de l'un des fondements juridiques énumérés ci-dessous :

- a. Consentement (cf. art. 6, al. 1, let. a RGPD) : Le consentement sert de fondement juridique lorsque la SCNAT l'a obtenu et qu'aucun autre fondement juridique n'est pertinent (p. ex : newsletter, contributions sur les pages web, prise de contact). Un consentement donné peut être révoqué en tout temps, mais cela n'a aucun effet sur les traitements de données déjà effectués.

- b. Intérêt légitime (cf. art. 6, al. 1, let. f RGPD) : La SCNAT traite des données sur la base de son intérêt légitime, qui découle notamment de son mandat légal (en particulier la mise à disposition et l'optimisation des pages web).
- c. Contrat (cf. art. 6, al. 1, let. b RGPD) : Le traitement des données peut également être effectué sur la base d'un contrat ou de la préparation d'un contrat (p. ex. candidature, achat dans la boutique en ligne).
- d. Obligation légale (cf. art. 6, al. 1, let. c RGPD) : Si le traitement des données est effectué sur la base d'une obligation légale, celle-ci sert de fondement juridique (p. ex. : transmission de données personnelles à des tiers, conservation de certains documents).

6. Transmission de données personnelles

- ¹ Dans le cadre de ses activités commerciales et des objectifs mentionnés au ch. 4, la SCNAT communique également des données personnelles à des tiers, dans la mesure où cela est autorisé et qu'elle le juge opportun, soit parce qu'ils les traitent pour la SCNAT soit parce qu'ils veulent utiliser les données personnelles à leurs propres fins. Il s'agit en particulier des services suivants (tous ensemble : destinataires) : prestataires de services de la SCNAT (au sein de la SCNAT et à l'extérieur), y compris les sous-traitants (comme p. ex. les fournisseurs de services informatiques) :
- a. les prestataires de services de la SCNAT (au sein de la SCNAT ainsi qu'externes), y compris les sous-traitants (tels que les fournisseurs de services informatiques) ;
 - b. le public, y compris les visiteuses et visiteurs des sites web et des réseaux sociaux ;
 - c. les organisations au sein de l'association des Académies suisses des sciences ;
 - d. les (co-)organisateur·s de manifestations de la SCNAT ;
 - e. les partenaires du système web, en particulier les utilisateurs de groupe ;
 - f. d'autres parties dans des procédures judiciaires potentielles ou réelles ;
 - g. sous-locataires dans la Maison des Académies (numéros de téléphone via Mitel, liste des personnes ayant accès à l'imprimante).
- ² Une partie de ces destinataires se trouvent dans le pays, mais peuvent aussi être basés n'importe où dans le monde. Si un destinataire se trouve dans un pays sans protection légale adéquate des données, la SCNAT oblige contractuellement le destinataire à respecter la protection des données applicable (à cet effet, la SCNAT utilise les clauses contractuelles standard révisées de la Commission européenne, qui peuvent être consultées ici : https://eur-lex.europa.eu/eli/dec_impl/2021/914/oj?), dans la mesure où le destinataire n'est pas déjà soumis à un ensemble de règles reconnues par la loi pour garantir la protection des données et où la SCNAT ne peut pas s'appuyer sur une disposition d'exception. Une exception peut notamment s'appliquer en cas de procédure juridique à l'étranger mais aussi dans des cas d'intérêts publics prépondérants ou si l'exécution d'un contrat nécessite une telle communication, s'il existe un consentement ou s'il s'agit de données rendues généralement accessibles par la personne concernée et dont le traitement n'a pas fait l'objet d'une opposition de sa part.

7. Données de journal

- ¹ Lors de chaque visite de sites web ou d'applications exploités par la SCNAT, le système informatique de la SCNAT collecte des données telles que l'adresse IP, l'adresse Mac du smartphone ou de l'ordinateur, les informations relatives à l'appareil et aux paramètres, les cookies, la date et l'heure de la visite, les pages et contenus consultés, les fonctions utilisées, le site web référant, les données de localisation.

- ² Ces données sont conservées temporairement dans les fichiers journaux des systèmes informatiques de la SCNAT. Elles ne sont pas conservées avec d'autres données personnelles des visiteurs.

8. Cookies

- ¹ Lors de la visite de nos sites web, des cookies nécessaires au bon fonctionnement des fonctionnalités sont en partie utilisés. Les cookies sont également utilisés pour optimiser l'expérience des visiteurs, notamment en intégrant des contenus de fournisseurs tiers.
- ² Les cookies sont des petits fichiers stockés sur les terminaux mobiles ou les ordinateurs des visiteurs lorsqu'ils consultent ou utilisent les sites web. Les cookies peuvent enregistrer les préférences du visiteur ou identifier celui-ci lors de l'utilisation répétée des sites web. Lorsqu'un cookie est activé, un numéro d'identification lui est attribué (ID du cookie), permettant d'identifier le navigateur du visiteur et d'utiliser les informations contenues dans le cookie.
- ³ La SCNAT n'utilise que les cookies techniquement nécessaires.
- ⁴ La plupart des navigateurs Internet acceptent automatiquement les cookies. Les visiteurs de sites web peuvent cependant contrôler l'utilisation de cookies en modifiant les paramètres du navigateur Internet. Ils peuvent faire en sorte qu'aucun cookie ne soit accepté, qu'ils soient toujours consultés avant qu'un cookie provenant d'un site web qu'ils visitent soit accepté et que les cookies soient désactivés ou limités. Les cookies déjà stockés peuvent être supprimés à tout moment. Cela peut aussi se faire de manière automatisée. Si les cookies sont refusés ou désactivés pour les sites web, il est possible que toutes les fonctions ne puissent plus être utilisées dans leur intégralité.
- ⁵ La SCNAT utilise par ailleurs des plug-ins et des éléments similaires de fournisseurs tiers sur ses pages web. Les utilisateurs en sont informés (généralement par des icônes). Ces éléments ont été configurés de telle sorte qu'ils sont désactivés par défaut et que l'autorisation de l'utilisateur est demandée lors de la première visite (on parle de bannière de consentement aux cookies). S'ils sont activés (en cliquant dessus et en obtenant votre consentement), les exploitants des services concernés peuvent enregistrer (p. ex. par l'utilisation de cookies) que la personne concernée est sur un site web de la SCNAT et où, et peuvent utiliser ces informations à leurs propres fins. Le traitement de vos données personnelles se fait alors sous la responsabilité de cet exploitant, conformément à ses dispositions en matière de protection des données. La SCNAT ne reçoit aucune information sur les utilisateurs de la part de ces exploitants. Pour les liens YouTube, nous utilisons youtube-nocookie.com. Cela empêche la transmission de données personnelles à des tiers, mais YouTube continue de placer des cookies et de collecter ainsi certaines données des utilisateurs puis de les transmettre aux serveurs de Google (la déclaration de confidentialité de YouTube s'applique à ce sujet). Pour Google Maps, nous utilisons le Google Maps Static API, qui ne place pas de cookies. Il n'est cependant pas exclu que certaines données personnelles des utilisateurs (en particulier l'adresse IP) soient transmises à Google et utilisées par Google à ses propres fins.

9. Prise de contact avec la SCNAT

- ¹ Lors de contacts avec la SCNAT (par écrit, par e-mail, par formulaire web ou par téléphone), les données indiquées par la personne requérante sont traitées par la SCNAT exclusivement dans le but de traiter la demande et les éventuelles questions qui en découlent. Les données ne sont transmises à des tiers qu'après consultation préalable et accord de la personne requérante. La transmission de données personnelles à des organisations partenaires n'est pas considérée comme une transmission à des tiers si le formulaire web est hébergé sur le site web de l'organisation partenaire (cf. ch. 12).

- ² La SCNAT se réserve le droit de confier à des tiers le traitement de données personnelles sur mandat de la SCNAT et conformément à ses instructions (ci-après : sous-traitance). Les sous-traitants peuvent également se trouver à l'étranger, mais uniquement à condition qu'une protection des données appropriée soit garantie. Les données en rapport avec la demande sont conservées pendant 12 mois. Ensuite, elles sont supprimées, à moins que les données ne soient encore nécessaires dans d'autres contextes découlant de la demande (p. ex. conclusion d'un contrat dans la boutique en ligne). Au plus tard au bout de dix ans, toutes les données sont effacées, à moins qu'il n'existe une obligation légale d'archivage.
- ³ Les personnes concernées ont le droit de révoquer en tout temps leur consentement au traitement de leurs données pour répondre à leur demande et de s'opposer à la poursuite du traitement des données. Dans ce cas, les données seront effacées et la demande ne sera plus traitée. Si les données sont déjà traitées dans d'autres contextes en raison d'une prise de contact, p. ex. en raison d'un contrat conclu entre-temps, les principes déterminants pour le contexte en question s'appliquent à la révocation du consentement et à l'opposition concernant le traitement des données.

10. Utilisation de systèmes informatiques

- ¹ La SCNAT ne traite les données personnelles collectées ou générées dans le cadre de l'amorce des transactions, de la conclusion ou de l'exécution de contrats concernant l'utilisation de systèmes informatiques (notamment les données de base des utilisateurs, les données de connexion pour le compte d'utilisateur, les données contractuelles et les données d'utilisation) que dans la mesure et aux fins nécessaires à la conclusion ou à l'exécution du contrat. Les données sont conservées aussi longtemps que cela est nécessaire à la réalisation de la finalité du traitement des données ; elles sont effacées au plus tard à la fin de la relation contractuelle, dans la mesure où il n'existe pas d'obligation légale de les conserver plus longtemps, p. ex. en vertu de prescriptions relatives à la comptabilité ou de droit fiscal.
- ² Outre la collecte de données personnelles directement auprès des personnes concernées, la SCNAT se réserve également le droit de collecter des données auprès de tiers afin d'examiner la demande d'utilisation des systèmes informatiques.
- ³ Pour le compte d'utilisateur, les données personnelles suivantes doivent obligatoirement être fournies :
 - a. Titre (Monsieur, Madame, divers) ;
 - b. Nom de famille ;
 - c. Prénom ;
 - d. Langue de correspondance ;
 - e. E-mail ; et
 - f. Mot de passe :L'indication des données personnelles suivantes est facultative :
 - a. Nom médian ;
 - b. Titre académique ;
 - c. Fonction ;
 - d. Rattachement institutionnel ;
 - e. Autres coordonnées (téléphone, portable, lien web, réseaux sociaux, adresse postale et adresse de visite) ; et
 - f. Photo de profil

Les utilisatrices et utilisateurs suivants peuvent en outre fournir les autres données personnelles susmentionnées, à titre facultatif :

- a. Membres de sociétés spécialisées qui sont membres de la SCNAT et membres d'organes de la SCNAT : Lien vers le CV, description de l'activité, domaine d'activité, catégories/disciplines, ID ORCID, publications clés ; et
 - b. Personnes ayant une/des offre(s) dans le domaine de l'encouragement de la relève : Domaine de compétence, langues, type d'engagement (p. ex. parrainage de travaux de maturité), description de l'offre (éventuellement en plusieurs langues).
- ⁴ Dans le système web, les données personnelles suivantes des membres élus des organes de la SCNAT (comité, plates-formes et groupes de travail) sont affichées, ce qui les rend visibles pour les autres utilisateurs du système web :

- a. **Sans accord explicite** : Titre académique, nom de famille, prénom, nom de l'organe de la SCNAT et fonction au sein de celui-ci ;
- b. **En outre, avec accord explicite** : Photo de profil, rattachement institutionnel et fonction au sein de l'institution, adresse, e-mail, téléphone, téléphone portable, lien Internet, réseaux sociaux, lien vers C. V., description de l'activité, domaine d'activité, catégories/disciplines, ID ORCID, publications clés ;
- c. **En outre, pour les personnes ayant une/des offre(s) dans le domaine de la promotion de la relève** : Domaine de compétence, langues, type d'engagement (p. ex. parrainage de travaux de maturité), description de l'offre (éventuellement en plusieurs langues) ; et
- d. **En outre, pour les personnes ayant un rôle dans un projet de recherche enregistré dans la base de données** : Nom du projet, lien vers le projet.

Pour toutes les autres personnes, aucune donnée n'est affichée sans leur accord explicite. Avec l'accord explicite des personnes concernées, les données suivantes sont affichées :

- a. **Avec accord explicite** : Photo de profil, titre académique, nom de famille, prénom, nom du comité de la SCNAT et fonction au sein de celui-ci, rattachement institutionnel et fonction au sein de celui-ci, adresse, e-mail, téléphone, téléphone portable, lien Internet, réseaux sociaux ;
 - b. **En outre, pour les personnes appartenant à une communauté de spécialistes** : Communauté de spécialistes, lien vers le C. V., description de l'activité, domaine d'activité, catégories/disciplines, ID ORCID, publications clés ;
 - c. **En outre, pour les personnes ayant une/des offre(s) dans le domaine de la promotion de la relève** : Domaine de compétence, langues, type d'engagement (p. ex. parrainage de travaux de maturité), description de l'offre (éventuellement en plusieurs langues) ;
 - d. **En outre, pour les personnes ayant un rôle dans un projet de recherche enregistré dans la base de données** : Nom du projet, lien vers le projet.
- ⁵ Les utilisateurs individuels saisis dans les systèmes informatiques au sens des Conditions générales d'utilisation (Conditions d'utilisation de la base de données et du système web SCNAT) sont invités chaque année à mettre à jour leurs données. Sauf avis contraire d'ici à la date indiquée, les données des utilisateurs sont considérées comme correctes et peuvent continuer à être traitées. En cas d'erreur manifeste, les données correspondantes sont modifiées ou supprimées dans les systèmes informatiques.
- ⁶ Les contributions des utilisateurs (contenu généré par l'utilisateur) peuvent constituer des données personnelles. Elles sont stockées dans un fichier journal (logfile) et servent exclusivement à leur objectif initial (par exemple en tant que contribution au forum ou commentaire). Dès qu'un stockage n'est plus nécessaire ou que l'auteur demande la suppression, SCNAT supprime la contribution correspondante.

11. Newsletter

- ¹ Les sites web de la SCNAT permettent de s'abonner à des newsletters. L'adresse e-mail ainsi que, selon la newsletter, le nom et l'adresse postale des abonnés, sont collectés dans ce cadre. Ces données sont traitées sur la base du consentement des personnes concernées (cf. art. 13, al. 1 LPD, art. 6, al. 1, let. a RGPD). Les données personnelles concernées sont traitées exclusivement pour l'envoi de la newsletter. Mis à part l'éditeur de la newsletter, les données personnelles ne sont pas transmises à des tiers en lien avec le traitement de la newsletter.
- ² Les données sont conservées jusqu'à la fin de l'abonnement à la newsletter. Les personnes concernées ont le droit de mettre fin à tout moment à l'abonnement à la newsletter en envoyant un message écrit (p. ex. e-mail, lettre) à l'adresse indiquée par l'éditeur pour la newsletter en question ou en cliquant sur le lien contenu dans la newsletter, et de révoquer ainsi leur consentement au traitement de leurs données pour l'envoi de la newsletter et de s'opposer à la poursuite du traitement des données. Dans ce cas, les données de la personne concernée sont immédiatement effacées.

12. Offres de tiers sur des sites web de la SCNAT

- ¹ Les sites web exploités par la SCNAT permettent également d'accéder à des offres de tiers (p. ex. sites web, newsletters, événements). La SCNAT n'assume aucune responsabilité pour la collecte et le traitement de données personnelles par des tiers. Les dispositions sur la protection des données des prestataires tiers sont applicables.
- ² La SCNAT gère également des sites web d'organisations partenaires. De tels sites web sont identifiés par leur nom de domaine (<https://membre.scnat.ch/>« Nom de l'organisation partenaire »). Ces sites web sont certes exploités par la SCNAT, mais les organisations partenaires respectives sont responsables de tous les contenus ainsi que du traitement des données. Dans ce contexte, la SCNAT est le sous-traitant des commandes des organisations partenaires. La déclaration de protection des données de l'organisation partenaire respective s'applique.

13. Durée de conservation des données personnelles

La SCNAT traite et conserve les données personnelles aussi longtemps que cela est nécessaire pour remplir les obligations contractuelles et légales correspondantes ou pour atteindre les objectifs poursuivis par le traitement, c'est-à-dire par exemple pendant toute la durée de la relation commerciale (de l'amorce des transactions jusqu'à la fin d'un contrat, en passant par le déroulement) ainsi qu'au-delà, conformément aux obligations légales de conservation et de documentation. Il est possible que des données personnelles soient conservées pendant la période au cours de laquelle des droits peuvent être exercés à l'encontre de la SCNAT et dans la mesure où la SCNAT y est autrement obligée par la loi ou si des intérêts commerciaux légitimes l'exigent (p. ex. à des fins de preuve et de documentation). Dès que les données personnelles concernées ne sont plus nécessaires aux fins susmentionnées, elles sont en principe et dans la mesure du possible supprimées ou anonymisées. Pour les données d'exploitation (p. ex. journaux de système, logs), des délais de conservation plus courts de 12 mois ou moins s'appliquent en principe.

14. Droits des personnes concernées

- ¹ Dans le cadre d'une relation d'affaires avec la SCNAT, les données personnelles nécessaires à l'établissement et à l'exécution d'une relation d'affaires et à l'accomplissement des obligations contractuelles qui y sont liées doivent être mises à disposition (il n'existe en général pas d'obligation légale de mettre des données à disposition de la SCNAT). Sans ces données, la SCNAT ne sera généralement pas en mesure de conclure un contrat avec la personne concernée (ou

l'organisme ou la personne qu'elle représente) ou de l'exécuter. De même, les sites web ne peuvent pas être utilisés si certaines informations permettant de garantir la circulation des données (comme p. ex. l'adresse IP) ne sont pas divulguées.

- ¹ Les personnes concernées disposent en principe et dans la mesure où la législation applicable en matière de protection des données le prévoit, des droits d'accès à leurs données, de blocage/limitation du traitement des données ainsi que de rectification et de suppression de leurs données, de portabilité des données, de révocation et d'opposition. La SCNAT se réserve le droit de faire valoir les restrictions prévues par la loi, par exemple si elle est tenue de conserver ou de traiter certaines données, si elle a un intérêt prépondérant à le faire (dans la mesure où elle peut l'invoquer) ou si elle en a besoin pour faire valoir des droits. Si des frais sont encourus par la personne concernée, la SCNAT l'en informe au préalable. La possibilité de révoquer un consentement préalablement donné a déjà été explicitée au ch. 5. Il convient de noter que l'exercice de ces droits peut être en conflit avec des accords contractuels et que cela peut avoir des conséquences telles que la résiliation anticipée du contrat ou des frais. Dans ce cas, une information préalable est fournie lorsque cela n'est pas déjà prévu par le contrat.
- ² L'exercice de ces droits suppose généralement que la personne concernée prouve clairement son identité (p. ex. par une copie de sa carte d'identité, lorsque l'identité n'est pas claire ou ne peut pas être vérifiée autrement). Pour faire valoir ces droits, la SCNAT peut être contactée à l'adresse indiquée au ch. 3.
- ³ Dans la mesure où le RGPD s'applique, les personnes concernées ont le droit de déposer une plainte auprès de l'autorité de contrôle de l'État de l'UE dans lequel elles se trouvent. Dans la mesure où la LPD s'applique, les personnes concernées ont le droit de s'adresser au Préposé fédéral à la protection des données et à la transparence (PFPDT) de la Suisse. Toute personne concernée est en outre autorisée à faire valoir ses droits en justice.

15. Modifications

La SCNAT peut modifier la présente déclaration de confidentialité à tout moment et sans préavis. La version actuelle publiée sur le site web de la SCNAT fait foi. Si la déclaration de protection des données fait partie d'une convention, les personnes concernées seront, en cas de mise à jour, informées de la modification par e-mail ou par tout autre moyen approprié.

Déclaration de protection des données, 04.2025